



Commission Départementale des Statuts & Règlements

PROCÈS VERBAL du mardi 28 avril 2026

COMMISSION RESTREINTE

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude) est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des affaires courantes, dans les conditions de forme et de délai prévu dans l'annuaire du District Titre IV Article 31.

REPRISE DE DOSSIER

MATCH 55124972

PAYS BIERES 1 – EFPF 2

U15F CRIT FEM POULE C

Match non joué, nombre de joueuses non atteint

Réception des observations de PAYS DE BIERES dans les délais impartis

MATCH 54706447

SENART-MOISSY 24 – ALLIANCE 77 21

U14 D4E DU 18/04/2026

Réserves d'ALLIANCE 77 concernant l'ensemble des joueurs de MOISSY susceptibles d'avoir participé à la dernière rencontre officielle en équipe supérieure

Réception de la feuille de match papier

MATCH 55568125

CLAYE SOUILLY 36 – COMBS 35

COUPE 77 45ANS DU 19/04/2026

Réclamation d'après match du club de CLAYE SOUILLY, par courriel en date du 20/04/2026, concernant la participation du joueur TCHIVANGA Armel de COMBS, ayant été éliminé d'une autre Coupe avec une autre équipe de son club

Réception des observations de COMBS dans les délais impartis

CHAMPIONNAT

MATCH 53541984

ASM FERTOISE 1 – PLAINE France 1

SENIORS D3B DU 05/04/2026

Demande d'évocation du club de PLAINE FRANCE, concernant le joueur GUILLOTEAU Stéphane de ASM FERTOISE susceptible d'être suspendu lors de la rencontre

MATCH 53541026

GRETZ TOURNAN 3 – NANGIS 1

SENIORS D2B DU 12/04/2026

Demande d'évocation du club de NANGIS, concernant le joueur MENDY Victor de GRETZ TOURNAN ayant participé à la rencontre sans être inscrit sur la FMI

La Commission en informe le club de GRETZ TOURNAN et demande ses observations pour le 04/05/2026

MATCH 53548498**DAMMARIE FC 22 – MONTEREAU 22****U14 D3D DU 22/04/2026**

Réserves d'après match du club de MONTEREAU concernant la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs de l'équipe de DAMMARIE FC susceptibles d'avoir participé à la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure alors que ladite équipe ne dispute aucune rencontre officielle ce jour ou le lendemain

MATCH 54705637**ST MARD 21 – CHELLES 22****U14 D4A DU 11/04/2026**

Demande d'évocation du club de ST MARD, concernant le joueur ZAID Joulaine de CHELLES susceptible d'être suspendu lors de la rencontre

MATCH 54705626**ST SOUPPLETS 21 – CHELLES 22****U14 D4A DU 22/04/2026**

Demande d'évocation du club de ST SOUPPLETS, concernant le joueur ZAID Joulaine de CHELLES susceptible d'être suspendu lors de la rencontre

La Commission en informe le club de CHELLES et demande ses observations pour le 04/05/2026

MATCH 53549910**GRETZ TOURNAN 21 – CESSON VSD 21****U16 D1 DU 26/04/2026**

Match non joué

La Commission,

Jugeant en première instance,

Pris connaissance des pièces versées au dossier

Considérant que la CDPME a déclaré le match à huit clos sur les installations de MONTRY

Considérant que les 2 clubs devaient transmettre la liste des joueurs et des dirigeants avant le vendredi 24/04/2026 à 12h conformément aux art 40.6 et 13.5 du RSG du District

Considérant que CESSON VSD n'a pas transmis de liste dans les délais, la rencontre ne peut avoir lieu (décision du 24/04/2026 à 18h30)

Par ces motifs

Donne match perdu par pénalité à l'équipe de CESSON VSD 21 (- 1 point ; 0 but) et en attribue le gain (3 points ; 0 but) à l'équipe de GRETZ TOURNAN 21

Débit CESSON VSD : 43,50 €

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

MATCH 54696614**VAL YERRES-FONTENAY 21 – COMBS 21****U16 D3D DU 26/04/2026**

Réserves du club de VAL YERRE/FONTENAY concernant l'ensemble des joueurs de COMBS susceptibles d'avoir participé au dernier match officiel d'équipe supérieure qui ne joue pas le même jour ou le lendemain

MATCH 53549271**MONTEREAU 21 – CLAYE SOUILLY 22****U18 D1 DU 29/03/2026**

Demande d'évocation du club de CLAYE SOUILLY, en date du 28/04/26 concernant le joueur BEAUCAL Théo de MONTEREAU susceptible d'être suspendu lors de la rencontre

La Commission en informe le club de MONTEREAU et demande ses observations pour le 04/05/2026

EN COURS D'EXAMEN

MATCH 53545256
MCG 31 – ST SOUPPLETS 31
VETERANS D2A DU 22/03/2026

TOURNOIS

Rappel : les compétitions officielles sont toujours prioritaires

PAYS BIERES

Tournoi U6/U7 du 14 mai 2026
Tournoi U8/U9 du 14 mai 2026
Tournoi U10/U11 du 15 mai 2026
Tournoi U12/U13 du 16 mai 2026

V.F.F.A. 77

Tournoi U10 du 1^{er} mai 2026
Tournoi U11 du 8 mai 2026
Tournoi U8/U9 du 6 juin 2026
Tournoi U6/U7 du 7 juin 2026
Tournoi U12 du 13 juin 2026

COMBS CA

Tournoi U8 du 9 mai 2026
Tournoi U12 du 9 mai 2026

COULOMMIERS

Tournoi U8 du 23 mai 2026
Tournoi U10 du 23 mai 2026

BREUILLOISE

Tournoi U6/U7 du 8 mai 2026
Tournoi U8/U9 du 8 mai 2026

CONVOCAATION

MATCH 53548393
FONTAINEBLEAU 23 – BOIS LE ROI 21
U14 D3C du 21/03/2026

Demande d'évocation du club de FONTAINEBLEAU en date du 24/03/2026, concernant le joueur PAOLINI Mylan, susceptible d'avoir participé à la rencontre en lieu et place du joueur M CAMUS GIAIME Gabriel de BOIS LE ROI
Considérant que le club de BOIS LE ROI a transmis ses observations dans les délais impartis

La Commission convoque pour sa réunion du 05/05/2026 à 19h au Mée

Du club de FONTAINEBLEAU :
PEREIRA Johan, arbitre bénévole
TRANCY Thomas, arbitre assistant
JAMET Théo, délégué

BENHAMED Bilal, éducateur

Du club de BOIS LE ROI :

PAOLINI MOURY Mylan, joueur

CAMUS GAIME Gabriel, joueur

DE MELO Gabriel, arbitre assistant

LAINÉ Guillaume, délégué

JAMET Pierre, éducateur